

## Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2022
Date de fin de la période de référence	31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	103

## Indicateurs

### Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE	-
Nombre de niveaux ou coefficients	-
Résultat final en %	4.68
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes
Nombre de points obtenus	35

### Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	24.94
Résultat final en nombre équivalent de salariés	4.70
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus	25

### Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

### Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	4
Sexe des salariés sur-représentés	femmes
Nombre de points obtenus	10

## Score global

### Niveau de résultat global

Total de points obtenus	85
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	85
Mesures de corrections prévues	-

### Publication du niveau de résultat global

Date de publication	01/03/2023
Site Internet de publication	<a href="https://www.caradoc.fr/certification.php">https://www.caradoc.fr/certification.php</a>
Modalités de communication auprès des salariés	-